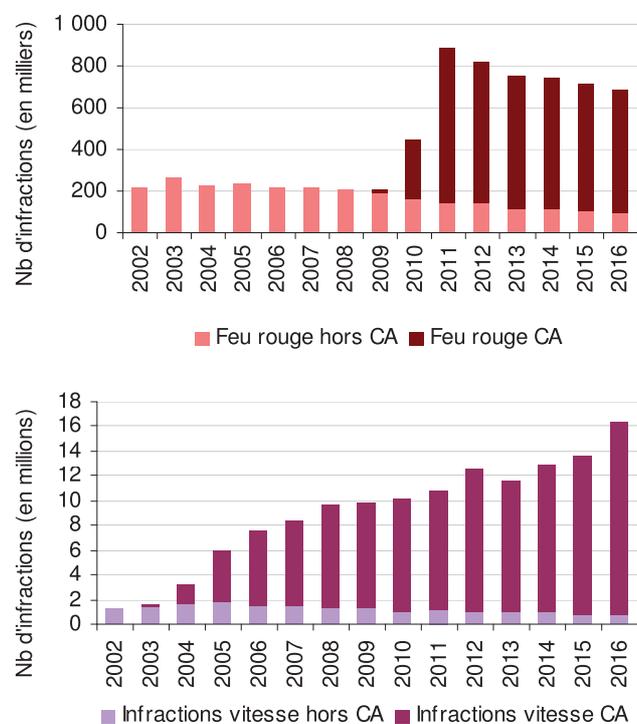


Les infractions

Le volume de l'ensemble des infractions (délits et contraventions relevées par les forces de l'ordre et par le contrôle automatisé) augmente de + 11,7 % en 2016 avec 27 millions d'infractions relevées (contre 24,2 millions en 2015).

Evolution du nombre des infractions



Source : Les infractions au code de la route et l'impact sur le permis à points, Bilan statistique de l'année 2016, ONISR, 2017.

Dispositif du contrôle automatisé

Radars	CA vitesse fixe	CA vitesse mobile	CA vitesse radar autonome	CA feux rouges
2003	48			
2004	228	165		
2005	689	313		
2006	822	457		
2007	1 137	721		
2008	1 473	827		
2009	1 661	932		118
2010	1 823	933		435
2011	2 100	933		638
2012	2 345	929		713
2013	2 473	867		712
2014	2 511	841		770
2015	2 541	787	22	788
2016	2 525	884	202	786

15 % des radars automatiques fixes de vitesse sont sur autoroute, 81 % sur routes nationales ou départementales, 4 % voies communales.

34 % des radars feux rouges sont dans des agglomérations comportant plus de 500 000 habitants, 31 % entre 100 000 et 500 000 habitants et 35 % moins de 100 000 habitants.

Source : DSR-DCA

Remarque préliminaire : la modernisation des logiciels de la gendarmerie a permis de fiabiliser les extractions à des fins statistiques. Les chiffres 2015 ont été recalés afin d'afficher des évolutions pertinentes.

Contraventions

26,4 millions de contraventions ont été relevées en 2016 (+ 11,9 % par rapport à 2015). Elles représentent 97,8 % des infractions établies en 2016.

85,9 % sont des contraventions à la vitesse ou au stationnement :

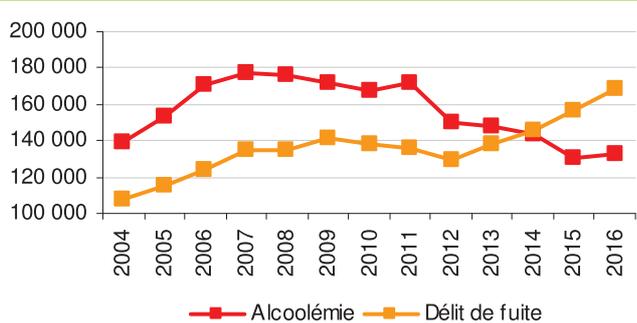
- Les infractions à la **vitesse** relevées par les contrôles traditionnels et par le dispositif du contrôle automatisé (CA), représentent 61,7 % du total avec 16,3 millions d'infractions (+ 19,9 % par rapport à 2015). 95,0 % des infractions à la vitesse sont relevées par les radars du CA vitesse (mobiles et fixes). Le nombre d'infractions relevées hors CA s'élève à 819 506 (- 6,7 %). Les excès de vitesse relevés par le CA sont à 95,4 % des excès de moins de 20 km/h. Hors CA, les excès de moins de 20 km/h ne représentent que 21,4 %, alors que 52,5 % des excès sont entre 20 et 30 km/h, 18,8 % entre 30 et 40 km/h et 7,2 % au-delà de 40 km/h.
- Les 6,4 millions d'infractions aux règles de **stationnement** (hors polices municipales) représentent 24,2 % des contraventions (+ 4,5 %).

Les autres contraventions sont réparties ainsi :

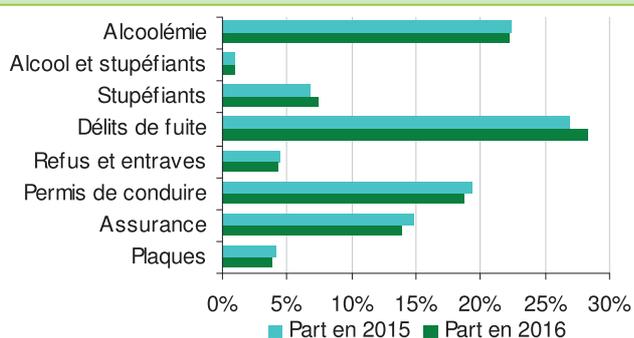
- 1,48 million d'infractions aux **règles administratives**, en baisse de - 2,9 % : elles sont constituées par des infractions non délictueuses à l'assurance, défauts de présentation de documents afférents au véhicule, circulation de véhicule sans visite technique périodique, plaques et certificats d'immatriculation non conformes.
- 802 873 infractions aux **règles de conduite** (dont usage du téléphone portable), soit - 3,5 %.
- 825 629 infractions aux **règles de priorité** (en baisse de - 4,8 %) : dont 588 790 infractions feu rouge relevées par le CA (- 3,4 %) – chiffre comprenant le franchissement de feux tricolores et au passage à niveau, 95 109 franchissements de feu rouge hors CA (- 8,5 %), et 100 762 non-respect du panneau « stop » (- 2,7 %).
- 82 397 **alcoolémies contraventionnelles** (taux inférieur à 0,8 g/l de sang), en baisse de - 1,7 %.
- 369 228 infractions pour défaut dans les équipements des utilisateurs ou de l'état des **véhicules** en baisse de - 9,8 %, dont 36 671 infractions pour **défaut de port du casque**, en baisse de - 23,3 % et 154 829 pour **défaut de port de la ceinture** de sécurité, en baisse de - 9,7 %.

Avec 16,1 millions de contraventions enregistrées, les radars du CA vitesse (2 529 radars fixes et 884 mobiles) et du CA feux rouges (786) constatent 58,6 % de l'ensemble des contraventions. 2,86 millions des contraventions du CA ont été envoyées à l'étranger (+ 40,5 %) dans les 9 pays partenaires.

Evolution des délits liés à l'alcoolémie et au délit de fuite

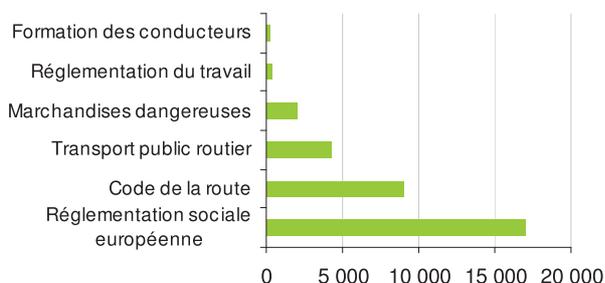


Répartition des familles de délits 2015-2016

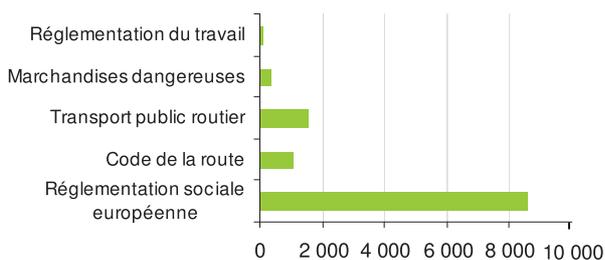


Le contrôle des transports terrestres en 2015

Le contrôle **sur route** vise tous les types de transport routier (marchandises ou transport collectif de personnes). 32 849 infractions relevées :



Le contrôle en **entreprise** vise les transporteurs routiers, les commissionnaires de transport, les entreprises de transport routier pour compte propre et les donneurs d'ordre (industriels, chargeurs). 11 726 infractions relevées :



Source : Les services chargés de la régulation des transports routiers en région, Rapport d'activité 2015, DGITM/DST, 2017.

Délits¹ routiers

595 524 délits ont été relevés en 2016, soit + 2,5 % par rapport à 2015 (*chiffres recalés*). Ils représentent 2,2 % de l'ensemble des infractions 2016.

Quatre infractions constituent 83,3 % des délits :

- 132 894 infractions relatives à l'**alcoolémie** au volant, en hausse de + 2,2 % par rapport à 2015 ;
- 168 440 **délits de fuite** après un accident, en hausse de + 7,6 % ;
- 111 844 **défauts de permis** de conduire, en baisse de - 0,4 % ;
- 82 889 **défauts d'assurance** (- 4,4 %).

Pour le reste, les principales évolutions sont :

- hausse de + 12,8 % des délits liés à l'usage de **stupéfiants**, 44 379 en 2016 ;
- baisse de - 6,2 % des délits liés aux plaques d'immatriculation, 22 846 en 2016.

Contrôles d'alcoolémie

9,8 millions de dépistages d'alcoolémie ont été réalisés en 2016 (- 2,5 % par rapport à 2015). Cette baisse traduit une connaissance plus précise du nombre de dépistages effectués par les forces de l'ordre. 305 239 tests se sont avérés positifs, soit 3,1 % des dépistages.

- 9,6 millions de contrôles (97,5 % du total) sont préventifs (à l'initiative des forces de l'ordre) ou lors d'infractions. Ils s'avèrent positifs dans 3 % des cas.
- 86 558 contrôles ont été réalisés lors d'accidents corporels (qui incluent les accidents mortels). 5 057 usagers testés (soit 5,8 %) ont une alcoolémie supérieure au taux légal (taux de positivité identique à celui de 2015).
- 164 946 dépistages ont eu lieu lors d'accidents matériels. Ils sont positifs dans 9,6 % des cas. Ce taux, supérieur à celui observé dans les accidents corporels, s'explique par la sélection opérée pour ces tests non systématiques lors d'accidents matériels.

Contrôles de l'usage de stupéfiants

223 191 dépistages de stupéfiants ont été réalisés en 2016. Ce nombre est en hausse de + 22,4 % par rapport à 2015 en lien avec le fort investissement des forces de l'ordre sur cette thématique. 47 685 tests se sont avérés positifs (21,4 %) contre 43 022 en 2015, soit une hausse de + 10,8 %.

176 750 dépistages ont été opérés à titre préventif ou lors d'infractions, avec un taux de positivité de 25,8 %.

25 290 dépistages ont été réalisés en cas d'accidents corporels ou matériels avec un taux de positivité de 4,3 % (1 075 conducteurs testés impliqués dans les accidents corporels étaient positifs aux stupéfiants), contre 4,1 % en 2015.

¹ Source : Les infractions au code de la route et l'impact sur le permis à points, Bilan statistique de l'année 2016, ONISR, 2017.